Initiales du président m.CN Initiales du directeur	***Procès-verbal*** ***du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT*** ***de l'École La Martinière***
N° de la résolution ou annotation	**PROVINCE DE QUÉBEC** **CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE** Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le 15 juin 2021 à 19 h. Par Zoom **ÉTAIENT PRÉSENTS** Madame Laure Atangana, présidente Madame Karine Barma, parent, représentante au comité de parents Madame Andrée Rioux, parent, secrétaire Monsieur Maxime Dubuc, parent, trésorier Monsieur Jonathan Fortin, parent, vice-président Madame Marianne Croteau, parent Madame Doris Déry, éducatrice service de garde Madame Marie-Josée Fecteau, enseignante Madame Martine Perron, enseignante Madame Marie-Claude Harvey, enseignante Madame Anne Morisset, orthopédagogue Madame Eliane Rioux, responsable service de garde **PARTICIPAIT ÉGALEMENT** Madame Marie-Claude Nolin, directrice **ÉTAI(EN)T ABSENT(S)** Monsieur Richard Proulx, représentant de la communauté 1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM** : La présidente, Madame Laure Atangana, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 02. 2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR** Il est proposé par Martine Perron, membre, et résolu :

Initiales du président Initiales du directeur MA	***Procès-verbal*** ***du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT*** ***de l'École La Martinière***
N° de la résolution ou annotation CE20/21-023	QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté après l'ajout du point 6.8 Horaire préscolaire. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. 3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE** Il est proposé par Marianne Croteau, membre, et résolu : QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 21 avril 2021 soit adopté en ajoutant la numérotation « 5 » devant « Questions du public » et en
CE20/21-024	remplaçant la numérotation devant « Étude des dossiers courants » par « 6 ». ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. 4. **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL** Aucun suivi 5. **QUESTIONS DU PUBLIC** Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance. 6. **ÉTUDE DES DOSSIERS COURANTS** 6.1 Liste fournitures scolaires (approbation) La directrice présente les listes de fournitures en mentionnant les modifications qui seront effectuées dans la liste des 2e année. Il y a également 2 parenthèses à fermer dans la liste des 4e année et dans celle des 6e année. Il est proposé par Marianne Croteau, membre, et résolu :
CE20/21-025	QUE les listes des fournitures scolaires soient adoptées en apportant les modifications mentionnées. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. 6.2 Grilles-matières (approbation)

Initiales du président Initiales du directeur	***Procès-verbal*** ***du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT*** ***de l'École La Martinière***
N° de la résolution ou annotation	La directrice présente les grilles-matières. Le seul changement apporté est dans la grille-matières des groupes de maternelle en éducation physique. Le statu quo est gardé pour les autres grilles-matières. La directrice répond aux questions des membres. Il est proposé par Martine Perron, membre, et résolu : QUE les grilles-matières soient adoptées en modifiant l'erreur de frappe dans la section « Temps non réparti » en 3e année. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
CE20/21-026	6.3 Tarif journées pédagogiques SDG Madame Éliane Rioux présente le tarif pour les journées pédagogiques qui sera de 12$. Madame Rioux répond aux questions des membres. Il est proposé par Jonathan Fortin, membre, et résolu : QUE le tarif des journées pédagogiques du SDG passe de 10$ à 12$. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
CE20/21-027	6.4 Activités fin d'année (information) La directrice présente les activités de fin d'année déjà envoyées aux parents. Les activités ont été choisies en lien avec le sondage qui a été fait plus tôt dans l'année. 6.5 Lignes directrices sorties éducatives (information) La directrice explique que les sorties éducatives ont été traitées une à la fois. Il n'y a aucune autre activité planifiée d'ici la fin de l'année. 6.6 Organisation scolaire (information) La directrice explique que le nombre de groupe reste le même. Il n'y a aucun changement à ce niveau.

Initiales du président / Initiales du directeur (MCN)	***Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École La Martinière***
N° de la résolution ou annotation	6.7 Date AGA 2021 La directrice explique que la date de la prochaine AGA n'a pas encore été sélectionnée. Après quelques discussions, l'AGA aura lieu le mercredi **8 septembre 2021**. 6.8 Horaire préscolaire En 21-22, l'horaire du préscolaire sera allongé de 9 minutes par après-midi pour permettre aux enseignants d'avoir un après-midi par 10 jours pour des rencontres pédagogiques et de la planification. Lors de cet après-midi, une éducatrice du SDG prendra le groupe en charge et mettra en place des activités du programme éducatif du préscolaire pour le SDG. Le nombre de minutes d'enseignement demeure inchangé sur le cycle de 10 jours, il en est de même pour le temps de SDG, c'est uniquement un déplacement de minutes pour optimiser des temps de concertation. Toutes les instances ont été consultées : enseignantes du préscolaire, CPEE, assemblée du personnel, CÉ, et CCPS. Il est proposé par, Karine Barma, membre et résolu : CE20/21-028 QUE ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ 7. **CORRESPONDANCE** Aucune information 8. **INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS : (document à recevoir)** La représentante de l'école au Comité de parents, Karine Barma, informe les membres du conseil d'établissement des points abordés lors de la dernière rencontre du Comité de parents du Centre de services scolaires. 9. **INFORMATION DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT :** La directrice de l'école informe les membres du conseil d'établissement sur les sujets suivants :

Initiales du président / Initiales du directeur	***Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École La Martinière***
N° de la résolution ou annotation	Aucune information 10. **INFORMATION DU SDG** La responsable du SDG, madame Éliane Rioux, informe les membres du conseil d'établissement sur le sujet suivant : - Un peu plus de clientèle régulière pour 2021-2022 que pour 2020-2021. Près de 200 inscriptions. - Avoir des activités sportives et artistiques planifiées - Un courriel pour la fréquentation pour l'année 2021-2022 sera envoyé dans les prochains jours 11. **INFORMATION DES AUTRES MEMBRES :** Aucune information 12. **DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE :** La présidente du CE rappelle la date de la prochaine séance, soit le 8 septembre 2021 pour l'AGA. 14. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE** Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Laure Atangana membre, et résolu : QUE la séance soit levée, à 20 h 24 CE20/21-029 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. (signature) La présidente (signature) La directrice

Initiales du président MN Initiales du directeur	***Procès-verbal*** ***du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT*** ***de l'École La Martinière***
N° de la résolution ou annotation	